

Ces micro-patrons qui rêvent de dévorer les grands

A L'ERTE générale dans les rangs du Medef : des estimations effectuées par le ministère du Travail indiquent que Gattaz ne serait le porte-parole que de 250 000 entreprises, là où le Medef revendique 750 000 adhérents. C'est sûrement une erreur ! En attendant, si les chiffres définitifs confirment cette estimation, le syndicat des chefs d'entreprise, qui, avec son appendice de la CGPME, détenait depuis des décennies le monopole de représentation des patrons, risque d'être minoritaire dès le mois prochain. La faute à qui ? D'abord à... Fillon, qui, en 2008, a fait voter une réforme de la représentativité. A My-

riam El Khomri, ensuite, qui l'a mise en application en 2016, en promettant de décompter les toutes petites sociétés.

L'imprudent Gattaz a alors accepté que l'Union professionnelle artisanale (UPA), qui rassemble ces mini-boîtes, obtienne un strapontin dans le saint des saints du patronat. Patatras ! le 21 novembre, un coup de tonnerre ébranle le landerneau patronal : l'UPA fusionne avec l'Union nationale des professions libérales (UNAPL). Reconnu par Myriam El Khomri, ce drôle d'agrégat, baptisé « Union des entreprises de proximité » (U2P), sera dûment recensé afin que sa représentativité

soit mesurée. Or il revendique 2,3 millions d'adhérents, soit plus du triple de l'effectif officiel du Medef. Aïe !

Petits patrons, grosses ambitions

Ce big bang social pourrait permettre aux Pygmées de la direction d'entreprise de rassembler une bonne partie des 80 millions offerts aux syndicats patronaux au titre de leur « contribution au dialogue social » (sic). Cruel pour le Medef, qui connaît déjà des fins de mois difficiles. Deuxième conséquence : lors des négociations paritaires menées avec les syndicats, l'U2P ne se contentera plus d'un strapontin.

Pas plus aux conseils d'administration qu'à la présidence des organismes sociaux (Sécurité sociale, assurance-chômage, retraites complémentaires, etc.). Bienvenue dans le monde de la précarité...

Du coup, il n'est plus question pour le Medef de boycotter la négociation sur l'assurance-chômage. « Si on pratique la politique de la chaise vide, les autres en profiteront pour s'asseoir à votre place », martelait la secrétaire-dernière, un responsable de fédération.

Libre ou occupée, la chaise risque en tout cas de grincer. Lors de la reprise des négociations, le 15 février, Alexandre Saubot, le représentant du

Medef, a en effet clairement annoncé aux syndicats de salariés que les concessions seraient accordées au complet, gouttes et qu'il ne serait pas question de taxer les contrats de travail de courte durée.

Mais le Medef pourrait bien essayer une défaite historique à cause des positions de l'U2P, partisane, au contraire, d'une taxation forte comme arme contre l'ubérisation de l'économie, vecteur de concurrence déloyale (taxis Uber, locations Airbnb, etc.).

Comment lutter contre ces petits patrons qui ne sont même pas sensibles à un bon vieux chantage à l'emploi ?

Alain Guédé